



PARCOURS ORALITÉ

Équipe pédagogique

Responsables

Ursula BAUMGARDT

PU (Département Afrique)

Oralité et littérature africaine, littérature peule

<http://www.inalco.fr/enseignant-chercheur/ursula-baumgardt>

Responsable du projet Encyclopédie des Littératures en Langues africaines ELLAF

<http://ellaf.huma-num.fr/>

Frosa PEJOSKA-BOUCHEREAU

PU (Département Europe)

Anthropologie et oralités balkaniques, langue, littérature et civilisation macédoniennes

<http://www.inalco.fr/enseignant-chercheur/frosa-pejoska-bouchereau>

Équipe pédagogique

Ursula Baumgardt (PU, Oralité et littérature africaine, littérature peule),

Marie Chosson (MCF, Anthropologie et ethnologie, Littératures et oralités, Linguistique, maya),

César Itier (PU, Anthropologie historique des Andes, littérature et tradition orale quechuas),

Louise Ouvrard (MCF HDR, Langue, linguistique et littérature malgaches),

Frosa Pejoska-Bouchereau (PU, Langue, littérature et civilisation macédonienne).

La spécialisation ORALITÉ (ORA)

L'oralité place la parole au centre de la communication.

Elle appartient au patrimoine immatériel de l'humanité (déclaration de l'UNESCO, octobre 2003) ; est aussi contemporaine et peut être étudiée comme un art verbal à part entière qui englobe l'expression du corps, l'accompagnement musical la néo-oralité.

Elle est attestée en Afrique, aux Amériques, en Asie et en Europe. Son domaine d'expression privilégié est la littérature orale. Celle-ci comprend de nombreux genres, comme **l'épopée, le conte, le proverbe, la poésie, ainsi que des genres nouveaux relevant de la musique urbaine et du théâtre improvisé.**

En contexte souvent plurilingue, l'oralité concerne des langues à statuts variés : minorées, dominantes, enseignées ou non.

Elle s'intéresse aux faits sociaux ; est un outil puissant de création et de transmission ; exprime les **identités culturelles** et les **représentations du monde.**

Elle est présente dans l'expression artistique, l'éloquence, la transmission et l'enseignement, l'acquisition des langues, les thérapies fondées sur la parole, le droit coutumier.

FORMATION DE LA SPÉCIALISATION ORALITÉ :

► La formation est une introduction à l'oralité en tant que discipline. Les fondement théoriques et méthodologiques sont exposés et illustrés à travers des exemples choisis. Les étudiants s'approprient ces notions en cherchant des exemples dans les

POURSUITE D'ETUDES

Le parcours disciplinaire de licence ORA a vocation à déboucher sur le parcours « Oralité - Pratiques et formes, contact des cultures et circulation des textes » en master LLCER.

PROGRAMME — ORALITÉ

Après une année d'enseignement de langue et civilisation, les étudiants peuvent choisir un parcours de spécialisation à partir de la deuxième année de licence.

La formation comprend quatre cours obligatoires - un par semestre - en L2 et L3, ainsi que des cours d'ouverture. Tous ces enseignements sont sans prérequis de langue.

► Pour la spécialisation **ORALITÉ**, les enseignements proposés sont :

Premier semestre de L2 (L2-S3)

Cours 1 : ORAA240a : Oralité, approches méthodologiques 1, U. Baumgardt

Les bases pour la définition de l'oralité et de la littérature orale sont exposées : circonstances, formes, contenu et fonctions sont abordées par la notion de performance ; la recherche de terrain destinée à la collecte des textes est partie intégrante de la méthodologie qui intègre également la transcription et la traduction des textes.

+ 1 enseignement d'ouverture, à choisir parmi les enseignements régionaux ou transversaux. L'étudiant est invité à choisir ses ouvertures en cohérence avec son choix de parcours de spécialisation, ou en suivant les conseils et suggestions des responsables de son parcours. (*se référer à la brochure des ENSEIGNEMENTS THD*)

Second semestre de L2 (L2-S4)

Cours 2 : ORAB240a : Oralités comparées F. Bouchereau

L'oralité est un facteur puissant qui intervient dans la formation des identités culturelles. Celles-ci s'enracinent dans des fonds culturels communs tout en s'en distinguant de manière plus ou moins importante. L'approche comparative permet d'accéder à ces dimensions. A titre d'exemple, la question est étudiée dans une même aire culturelle, ici les Balkans. Elle peut être transposée pour la comparaison d'oralités plus éloignées.

+ 1 enseignement d'ouverture : *se référer à la brochure des ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES ET DISCIPLINAIRES.*

Premier semestre de L3 (L3-S5)

Cours 3 : ORAA340a : Oralité et anthropologie culturelle, F. Bouchereau

Le cours porte sur l'articulation étroite entre oralité et anthropologie culturelle. L'art verbal étant toujours un acte social produit lors de circonstances et selon des modes définis par les cultures concernées (normes et codes), l'oralité ne peut pas être abordée sans prendre en compte l'anthropologie culturelle. Ainsi le sens ne peut être appréhendé que si les circonstances et les modes de production et de réception sont analysés en même temps que le texte.

+ 1 enseignement d'ouverture : *se référer à la brochure des ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES ET DISCIPLINAIRES.*

Second semestre de L3 (L3-S6)

Cours 4 : ORAB340a : Oralité, approches théoriques, U. Baumgardt

Cet enseignement concerne la spécificité de l'oralité. Souvent et de façon erronée, la littérature orale est définie du point de vue de l'écriture littéraire et constate l'absence d'auteur, de création etc. Or, en oralité, la notion d'œuvre englobe l'énoncé textuel et les éléments para-textuels relevant de la performance (la production). Dans cette perspective, il est possible de définir les fonctions socio-culturelles complexes mais méconnues de l'oralité.

+ 1 enseignement d'ouverture : *se référer à la brochure des ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES ET DISCIPLINAIRES.*

